

MESSAGE d'Hélène envoyé le 25 juin au groupe Yahoo vélo :

Bonjour à toutes et tous,

Notre sortie progressive du "confinement" nous laisse plus de liberté pour envisager, avec les gestes "barrières" le retour de nos activités cyclistes en WE et semaine.

Lors du dernier CA en visioconférence, il a été question de la reprise des activités. Pour l'instant, le CR est en cours de validation mais, en attente, d'une officialité et partant demain en vacances, je vous transmets les dernières directives.

"Le CA autorise la possibilité d'organiser des séjours avec hébergements jusque fin septembre. Ces séjours seront faits avec l'accord du responsable d'activité et l'organisateur s'assurera du bon respect des dispositions légales, dispositions du gestionnaire d'hébergement et des gestes barrières. Et si elles existent, des modalités spécifiques conseillées par la Fédération sportive dont l'activité est affiliée."

Ce qui en découle :

FFCT :

- **10 personnes maximum**
- **respecter les gestes "barrières"**
- **2m entre chaque cycliste**
- **interdiction de rouler à 2**
- **2m pour doubler**

CIHM : mêmes consignes, insister pour les organisateurs sur les gestes "barrières" à mettre en place et à respecter, s'assurer dans les hébergements des pratiques sanitaires préconisées et réalisées, prévenir les participants des aménagements sanitaires dans les hébergements (nombre de lits, précautions sanitaires.....) et enfin, pour une réservation d'hébergement, s'assurer d'un remboursement ou "avoir" si annulation pour cause sanitaire.

Pour les WE ou semaines prévues sur le programme, en septembre, c'est OK et validé. Par contre, si vous voulez organiser un séjour ou un WE à partir de maintenant, vous devez me joindre (SMS ou tel : 06 13 14 27 32) afin de valider ensemble la faisabilité de votre projet.

Ces nouvelles conditions permettent de réaliser de beaux séjours en toute sécurité pour tous..... Bonne futures virées et bientôt des "retrouvailles" sereines !

Cordialement, Hélène

Hélène ROBERT